Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902795-20251216-CCASD202506-DE

CCAS DE TAULÉ

N° 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

Le 16 décembre 2025, à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, sous la présidence de Madame BOZEC Marie-Claire, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Date convocation : 10 décembre 2025

Membres en exercice : 10 **Présents :** 7 **Votants :** 7

Étaient présents : Mmes Marie-Claire BOZEC, Régine BOULANGER, Claudine KERGUIDUFF, Marie-José COLMOU, Jeannine JOURDREN et Joëlle MORVAN, M. Jean-Noël STEPHAN

Absents excusés : M. Gilles CREACH, M. Loïc BONHUMEAU, Mme Delphine JACOB

A été élu secrétaire de séance : Mme Régine BOULANGER

AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE

Vu la demande de secours faite au CCAS, par l'assistante sociale d'une personne en difficulté financière et en situation de protocole médical lourd, pour régler une facture de régularisation du service public de l'eau AN DOUR,

Après présentation de la situation, à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- de se substituer à Madame L. pour régler une partie de la facture d'eau auprès d'AN DOUR, pour un montant de 250 €. Ce montant sera prélevé sur l'imputation budgétaire 65133 secours d'urgence.

Le Président,
Gilles CREACH